

Commune de Fresnes (Val-de-Marne)

Exercices 2019 et suivants

À 8 km au sud de Paris, avec une population de 28 780 habitants en 2021¹ contre 26 808 en 2014, la commune de Fresnes enregistre un taux de croissance démographique de 1 % par an sur cette période. La commune a rejoint l'établissement public territorial (EPT) Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB) au 1^{er} janvier 2016. Elle se caractérise par une offre d'équipements publics diversifiés (santé, culture et sport).

Les principaux constats de la chambre

- Une consolidation de l'épargne permise par un sous-investissement entre 2019 et 2023
- Un programme d'investissement 2024-2027 susceptible de fragiliser la situation financière, accroissant l'endettement au-delà du seuil prudentiel de 12 années de capacité de désendettement
- Des données relatives aux effectifs à fiabiliser afin d'en assurer un suivi efficace
- Une politique d'achat durable ambitieuse à parachever

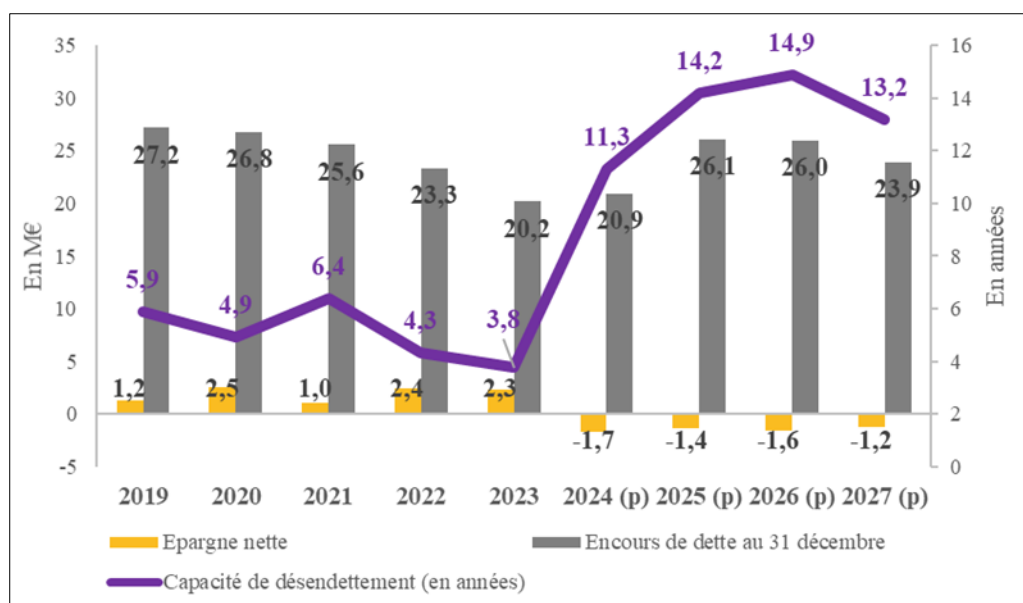
Les principales recommandations de la chambre

- Contrôler le fonctionnement des régies comptables, conformément à la réglementation
- Fiabiliser l'inventaire comptable de la commune afin de refléter fidèlement son patrimoine
- Mettre en place un dispositif de recueil d'alerte interne à destination des éventuels « lanceurs d'alerte » de la collectivité

Trois chiffres clés

- **8 %** : croissance relativement maîtrisée de la masse salariale entre 2019 et 2024
- **8 %** : recul de l'endettement entre 2019 et 2024, (622 €/habitant en 2024 contre 987 €/habitant en 2019)
- **25,7 jours** : délai de paiement global moyen en 2024 (41,6 jours en 2019²)

Projection de l'épargne nette, de la dette et de la capacité de désendettement



Source : CRC d'après les comptes administratifs pour la période 2019-2023 et d'après les données de la commune pour la période 2024-2027

Lien vers le rapport : <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-11/IDR2025-40.pdf>

¹ Source : Insee.

² Les collectivités locales doivent respecter un délai global de paiement de 30 jours.